

VŒUX ANVIN

10 janvier 2016

L'année 2015 est maintenant derrière nous. Elle restera gravée, dans la mémoire de chacun, comme une année particulière. Dans différents domaines, cette année aura marqué un changement avec des conséquences importantes pour l'avenir :

-la météo clémente de ces derniers mois nous questionne et justifie toutes les problématiques soulevées par la COP 21.

-les résultats des élections départementales et régionales ont montré, localement et dans la France entière, les questionnements des citoyens et leur manque de confiance en leurs représentants élus.

-les attentats de janvier et de novembre ont mis en évidence la difficulté croissante d'une vie commune respectueuse de chacun, en France et à l'étranger.

L'année 2016 dans laquelle nous venons d'entrer nous oblige à mettre en œuvre l'ensemble de nos dons, de nos qualités, de nos compétences pour permettre que la vie soit plus agréable pour chaque humain sur cette planète. Cette année, sans élection, nous offre 366 jours pour aimer et pour développer une société dans laquelle chacun est connu, reconnu et respecté quelque soit ses origines, sa couleur de peau, sa religion ou son âge. C'est ce défi, ambitieux, auquel je vous invite tous à participer.

Pour entrer de manière plus concrète dans cette année nouvelle, je vous propose quelques pistes sur lesquelles, avec les élus du conseil municipal, que je remercie encore une fois de leur présence ce midi et de leur investissement au long des mois, nous allons réfléchir et avancer.

1/Notre commune d'Anvin ne vit pas seule, coupée du monde. Nous sommes, au sein des Vertes Collines du Saint Polois, confrontés à la mise en œuvre de la réforme territoriale voulue par la loi NOTRe. A l'horizon d'un an, nous serons l'une des 104 communes qui composeront la nouvelle communauté issue de la fusion des 4 EPCI du Ternois. Notre fonctionnement, notre développement ne peut s'envisager qu'en collaboration avec les autres territoires qui nous entourent. Comme vice-président des VCSP, aux côtés du président Bridoux, avec les autres représentants, nous agissons pour défendre le territoire du Ternois, avec le soutien des élus du département et de la région. En 2015, des documents d'importance ont été étudiés, soumis à enquête publique et seront bientôt rendus applicables. Il s'agit du SCOT qui organise le territoire du Ternois pour les 15 ans à venir et la carte communale qui régleme l'urbanisme et les zones constructibles à Anvin, comme dans les autres communes de l'ex-pays d'Heuchin. Là aussi, tout ne dépend pas de nous, élus d'Anvin. Ni même de Monsieur le Maire qui n'a pas, contrairement à l'imaginaire de beaucoup, tous les pouvoirs. Même le pouvoir de police ne donne pas tous les droits...Tant de situations pourraient se régler dans le voisinage en se parlant, simplement, sans en venir à des conflits qui laissent toujours des traces.

2/Notre budget-limité par les dotations reçues en baisse, ne nous permet pas de mener à bien l'ensemble des projets. C'est en agissant avec économie au quotidien, que nous poursuivons nos investissements sans accroître, cette année encore, nos taux d'imposition. Un emprunt devrait

faciliter les travaux indispensables de mise en accessibilité, d'isolation des bâtiments publics et de rénovation des sanitaires de la salle des fêtes qui clôturera le réaménagement de celle-ci. Des accompagnements financiers seront également sollicités auprès des élus nationaux et autres financeurs. A chaque fois, nos investissements sont réalisés en vue de permettre à terme des économies sur le fonctionnement quotidien.

3/Je me dois également ce midi de revenir sur des propos lus ou entendus concernant l'avenir de l'école d'Anvin et du groupe scolaire Gaétan Marichez. Le nombre d'élèves scolarisés au sein du RPI dirigé par Anne Louchard continue de diminuer. Il n'est plus possible pour des élus que nous sommes (au nom des 4 communes d'Anvin, d'Erin, de Teneur et de Tilly) d'attendre qu'une évolution ne nous soit imposée. C'est dans cette optique que nous avons rencontré l'inspecteur de la circonscription pour envisager avec ses services l'avenir de pour notre RPI. Le projet en cours de discussion est la transformation en un RPC, c'est-à-dire l'ensemble des classes concentrées sur Anvin. Cette décision sera prise par l'éducation nationale dans les prochains mois après avis des parents d'élèves et l'accord de l'équipe enseignante. Si le RPC est confirmé avec 6 classes, nous sauverons le poste d'enseignant et nous devrons aménager le local de la garderie pour en faire une salle de classe. C'est un atout pour nous, c'est un avantage de plus pour les enseignants de pouvoir travailler ensemble en utilisant les équipements déjà à leur disposition.

4/Avant de terminer mon intervention, je voudrais mettre à l'honneur celles et ceux qui bénévolement s'engagent pour les autres. Nombreux dans la salle ce midi font partie de cet effectif, par leur engagement au sein des associations de la commune dont certaines qui se préoccupent particulièrement de ceux qui ont le plus besoin, par le temps donné pour les plus jeunes dans les actions organisées auprès des élèves du RPI... Soyez remerciés pour ce que vous faites. Demain plus qu'hier, votre action bénévole sera indispensable pour la réussite des animations et la vie sociale dans nos communes. C'est également le cas pour les élus qui bénévolement donnent de leur temps et participent financièrement à la vie de la commune.

Dans le calendrier des fêtes de l'année que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres, vous avez lu l'ensemble des propositions à destination de chacun. Vous avez trouvé le nom d'une nouvelle structure à laquelle la commune a adhéré : Sillons de culture. Cette association basée dans le Ternois propose la culture au plus proche. Deux animations seront proposées à Anvin cette année. Deux délégués de la commune nous représentent dans cette structure qui propose un ensemble de manifestations que vous trouverez sur un document distribué prochainement.

Dans le budget de la commune, une part importante est consacrée au personnel. Au total, 13 salariés avec des statuts différents. Le choix, voulu par les élus, de donner leur chance à des jeunes de débiter permet actuellement à Angélique, Doris et Julien de travailler au sein de la commune et d'avoir une expérience supplémentaire à inscrire dans leur CV pour leurs futures recherches d'emplois. Pendant trois ans, ils se consacrent à la commune dans le cadre d'un contrat d'avenir qui leur permet également de se former et de préparer leur avenir. Dans le personnel, il y a (ou plutôt il y avait) une personne dont je vais vous parler maintenant. Il s'agit, vous le savez, d'Annie. Au service de la commune depuis près de 20 années, elle vient de faire valoir ses droits à la retraite et a donc cessé son travail ces derniers jours.

Ayant débutée dans le cadre des contrats aidés de l'époque, les C.E.S, Annie en effectue plusieurs pour une durée globale de 6 ans et demi. Elle est d'abord au service de la cantine, avec Mme

Evrard. En 2003, après une année comme stagiaire, elle est titulaire de son poste d'agent technique au service de la cantine pour une durée hebdomadaire de 20 heures. En janvier 2007, c'est M Lecigne, maire à cette époque qui lui confie la responsabilité de l'entretien des bâtiments de la commune. Elle termine sa carrière dans la fonction publique comme adjoint technique territorial 2^{ème} classe.

Toujours présente, avec un trousseau de clés (dont certaines qui ne retrouvent plus leur serrure d'origine...).

Parfois accompagnée de sa mère ou de Yannick pour les grands ménages, aidée ces derniers mois par Angélique en emploi d'avenir dans la commune jusqu'à l'été prochain.

MERCI Annie pour toutes ces années. Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et des habitants rassemblés ce matin, une longue retraite avec vos proches. Votre vie, votre carrière n'ont pas toujours été à la hauteur de vos espérances. J'espère que les prochaines années vous permettront de réaliser vos rêves. Pour vous aider dans votre recherche, un équipement informatique portable vous est offert.

Avant de nous laisser le temps de nous retrouver en dégustant quelques feuilletés apéritifs cuisinés par mes filles, quelques mignardises de la boulangerie Sébert avec quelques boissons offertes par la commune, je tiens, avant de céder le micro pour quelques vœux aux personnalités qui nous ont rejoint ce midi, à associer celles et ceux qui partagent ma vie au quotidien pour vous présenter à chacune et chacun nos meilleurs vœux pour 2016. Je profite également de ma place au milieu de vous pour les remercier une nouvelle fois pour leur compréhension devant mes absences et mes engagements multiples au service de notre territoire et de sa population. Les conjoints et les enfants sont des acteurs, parfois peu visibles, mais ils sont indispensables à chaque personne qui s'engage.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN.